

Lomé, le 17 MARS 2020

COMMUNIQUE

Le Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche communique :

Un concours d'entrée à l'Ecole Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme (EAMAU) 43^{ème} édition est organisé pour le recrutement d'élèves en Architecture, en Urbanisme et en Gestion urbaine à l'intention des togolais des deux sexes.

Le concours est ouvert aux candidats sans limite d'âge ; mais seuls les candidats ayant 23 ans au plus au 31 décembre 2020 sont éligibles pour la bourse d'étude. Les candidats doivent être titulaires du baccalauréat 2^{ème} partie toute série, ou être en classe de terminale en 2019 (les candidats passent le concours sous réserve de leur admission ultérieure au baccalauréat).

Les dossiers de candidature sont déposés en trois (03) exemplaires, dont un (01) original et deux (02) photocopies.

Le dossier de candidature doit obligatoirement comprendre les pièces suivantes :

- le formulaire original à remplir ;
- un certificat de naissance légalisé ;
- un certificat de nationalité légalisé ou le duplicata ;
- une photocopie légalisée du diplôme ou de l'attestation de baccalauréat 2^{ème} partie ou de tout autre diplôme reconnu équivalent ;
- un certificat de scolarité pour les élèves en classe de terminale (2019-2020) ;
- un certificat médical établi par un médecin attestant que le candidat présente les conditions de santé et d'aptitude à une vie collective conforme aux règles universitaires ;
- trois (3) photos d'identité à agraffer sur les trois exemplaires du dossier.

Le dossier de candidature ainsi constitué doit être déposé au plus tard le vendredi 17 avril 2020 à 17H 00 au secrétariat général du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche à Lomé ou à la Direction des affaires académiques et de la scolarité de l'université de Kara.

NB : 1- le dépôt de dossier se fera contre une quittance de 10 000F CFA ;

2- les épreuves écrites auront lieu le mardi 12 et le mercredi 13 mai 2020 à l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs (ENSI) sur le campus de l'universitaire de Lomé ;

3- l'accès à la salle d'examen est soumis à la présentation d'une Carte Nationale d'Identité ou d'une carte scolaire valide.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez visiter le site de l'EAMAU : www.eamau.org ou vous adresser au secrétariat de l'EAMAU, tél : 22 21 62 53/22 21 64 41 ou encore au secrétariat du ministère, tél : 22 20 48 82.



Prof. Koffi AKPAGANA